

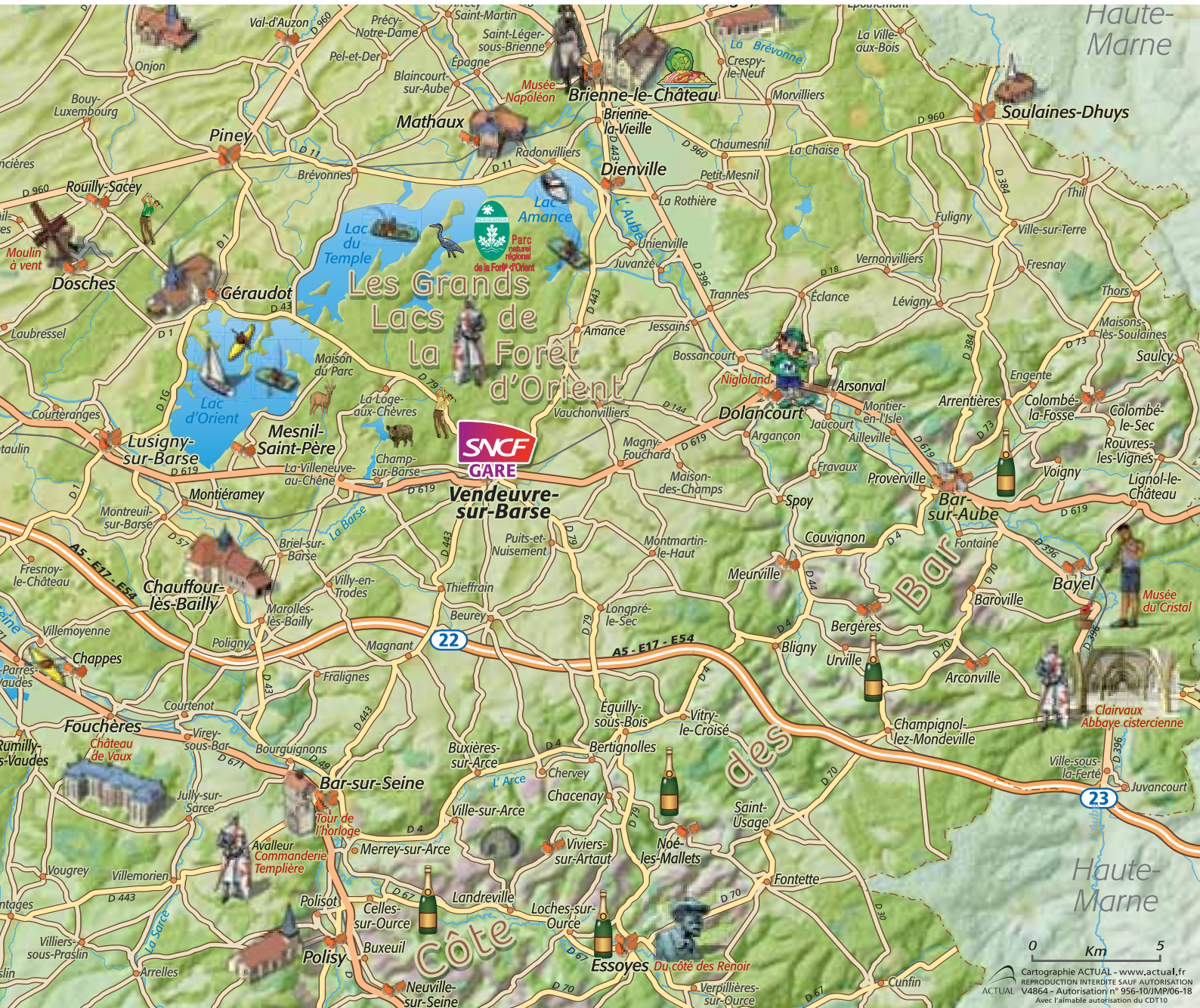


n°21 Juin 2018



Vendeuvre

sur-Barse



C'EST UNE ÉVIDENCE, NOTRE GARE SE TROUVE AU CENTRE !

édito



Après une période pluvieuse intensive en début d'année, nous espérons en avoir terminé avec les caprices de la nature.

Il faut avouer que nous nous sommes lourdement trompés. Une tornade dévastatrice et des inondations successives ont profondément marqué les esprits et le paysage vendeuvrois. Si la tornade d'une intensité extrême a causé d'importants dégâts matériels, nous n'avons à déplorer aucun mort et aucun blessé. Cela tient du miracle car toutes les conditions étaient réunies pour en faire une catastrophe de grande ampleur. Après avoir pansé nos plaies, je ne retiendrai de ces événements que le côté positif, l'implication de tous les services pompiers, croix rouge, services techniques, et l'entraide des bénévoles. Tous ont œuvré sans retenue avec humanité. Dans un monde qui se veut de plus en plus égoïste, c'est encourageant. Merci à tous !



Comme certains nous l'ont fait remarquer, notre commune n'est plus tout à fait aussi propre qu'auparavant. Le zéro phyto a modifié nos habitudes et les méthodes employées ne sont plus aussi efficace. La vapeur nécessite un passage tous les 2 mois avec un résultat mitigé. Aussi j'invite les Vendevrois qui le désirent à participer au désherbage devant leur porte. Ce qui serait apprécié et permettrait à notre cité de retrouver un visage plus conforme à nos aspirations.

Les travaux programmés sont en phase active, créant au passage quelques désagréments de circulation. Rassurez-vous, ils seront de courtes durées.

Autre préoccupation : comme chacun sait, la SNCF a entrepris de se réformer. Nous sommes très attentifs à cette restructuration et sensibles à toute évolution du transport ferroviaire. Des émissaires de la SNCF sont venus nous faire part des nouvelles dispositions applicables au 1er juillet. Il n'y aura plus aucune présence physique à la gare de Vendevre. Les tickets seront délivrés aux automates et internet aux usagers habituels ; la bonne nouvelle les arrêts seront plus fréquents : au minimum 4 dans chaque sens.

En concertation avec les services SNCF, nous sommes dans la réflexion afin de faire vivre différemment le bâtiment de la gare, qui est un atout essentiel à notre commune.

Avec la proximité de l'autoroute, ce sont en effet deux éléments indispensables à notre développement économique et touristique. La carte présentée en couverture laisse apparaître notre positionnement central d'un périmètre comprenant les lacs, le Parc, Nigloland, les golfs, le musée Napoléon, Renoir, Clairvaux, la Côte des bar, Avaleur... Il nous relie à Paris à 1h30 et Belfort à 2h.

Nous sommes très soucieux de la sécurité des Vendevrois. Afin de l'améliorer, 2 premières caméras ont été posées, deux autres suivront prochainement. Cela ne résout pas tout mais participe fortement à la dissuasion.

Après le stress de ces mois de travail, chacun a besoin de décompresser et de se ressourcer.

Les vacances étant un moment propice à la détente, je souhaite que vous soyez nombreux à en bénéficier. Bon été à tous !

Jean-Baptiste ROTA
Maire de Vendevre-sur-Barse

sommaire

A l'honneur ----- 3 et 4

Des jeunes de L'Éveil, lauréats
au festival d'Angoulême
Anjoline Confitures
Départs en retraite de la commune

Cadre de vie ----- 5 et 6

La redynamisation de notre bourg
Les premières caméras installées
Propriétaires de chats, soyez
responsables, faites opérer vos animaux !

Animations ----- 7 et 8

Les petits Vendevrois avaient
répondu présents à la chasse
aux oeufs
Le Tour de France 2017
« Les bons bourges » se
donnent en spectacle au TFO
Amicale des tracteurs :
recherches de documents

Solidarité ----- 8 et 9

Le « coin des épices »
Tempête du 29 avril 2018 :
Des dégâts importants mais un
miracle au niveau humain
Le chèque énergie : un nouvel outil de
lutte contre la précarité énergétique

Développement durable 11 et 12

Opération de recyclage
solidaire avec la Brigade
« La Main Verte »
Le fleurissement de la commune
L'acquisition de matériel 0 phyto

Culture ----- 13

« Riton le facteur et son chien
Marcel... en tournée »
Saint Victor en musique
Ouverture de la médiathèque

Brèves ----- 14

Cet été, la MPT-CS
vous emmène en voyage...
Etat civil

Associations ----- 15

La main tendue
Association des donateurs de sang
bénévoles
La Lyre Vendevroise
Les archers du Val de
Barse et le Tir du Roy



La Gazette de Vendevre : N°21

Directeur de la Publication :
Jean-Baptiste ROTA, Maire de Vendevre-sur-Barse (10140)

Rédacteur en chef : Nicolas KEPA

Comité de rédaction : Valérie ALANIECE, Marielle
CHEVALLIER, David DUTHEIL, Nicolas KEPA, Bernadette
LEITZ, Jean-Pierre RICHARD, Christelle VILLERDY

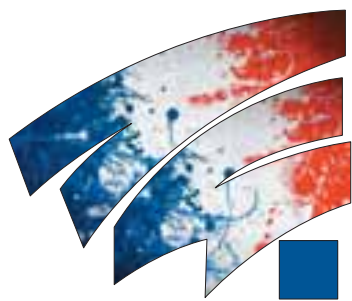
Impression : LA RENAISSANCE

Tirage : 1300 exemplaires

Distribution : Mairie de Vendevre

Date de publication : Juin 2018

Ne pas jeter sur la voie publique.



A l'honneur

Des jeunes de L'Éveil, lauréats au festival d'Angoulême

Chaque année, Angoulême devient, le temps du festival, la capitale de la bande dessinée.

En janvier dernier, lors de la 45^e édition, quatre jeunes de Vendevre, Steven, Jason, Léo et Eva, internes à l'institut thérapeutique éducatif et pédagogiques (ITEP) L'Éveil de Vendevre-sur-Barse (géré par l'APEI) se sont distingués en remportant un Prix Hippocampe, alors qu'ils étaient en concurrence avec une quarantaine d'autres candidats.

Cette distinction fait la fierté des quatre jeunes de 13 à 15 ans et satisfait entièrement Arnaud Helle, éducateur à l'initiative du projet, lui-même grand amateur de BD et dessinateur.

Dans un premier temps, ce travail collectif s'est traduit par une réflexion



Les quatre lauréats et leur éducateur (photo Rodolphe Laurent/L'Est-Éclair)

sur le thème : « L'envie de... ». Elle s'est concrétisée par la réalisation de deux pages comptant six vignettes chacune, avec une attention toute particulière portée aux couleurs et au graphisme.

L'équipe vendeuvroise concourait dans la catégorie ITEP pour la

deuxième fois cette année. «En 2016, nous avons terminé à la seconde place et tout le monde était donc motivé pour atteindre la première», confie-t-il. Le défi a bel et bien été relevé ! Toutes nos félicitations.

Et c'est désormais un Hippocampe d'or que visent nos jeunes créateurs.

Anjoline Confitures

Passionnée depuis toujours par la cuisine et grâce aux succès de ses produits, Céline a naturellement créé son entreprise, dont elle a soigneusement choisi le nom et l'identité visuelle qui évoque la gourmandise, le plaisir gustatif et un produit familial.

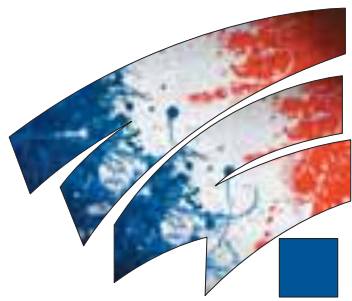
Elle a développé plusieurs gammes de produits, des plus classiques aux plus sophistiqués où elle marie les saveurs avec plusieurs fruits, chocolat ou fleur. De plus, à l'occasion de la journée de la femme, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat met à l'honneur 6 femmes issues de cette branche avec un trophée de l'artisanat au féminin décliné en 7 catégories :

Chef d'entreprise, femme chef d'entreprise, Reconversion, femme ayant réussi une reconversion dans



le secteur de l'artisanat, Création ou reprise d'entreprise, femme ayant créé ou repris une entreprise particulièrement réussie, Formation, femme pratiquant une politique dynamique de formation, Métiers d'homme, femme exerçant dans un métier habituellement réservé aux hommes. Céline a pris part au concours et a obtenu la récompense dans la catégorie création d'entreprise.





A l'honneur

Départs en retraite de la commune

Christian SERGENT est entré au service de la Ville le 18 mai 1998 et fut plus particulièrement affecté aux espaces verts et à certaines interventions au niveau de la station d'épuration en l'absence de titulaire. Avant son entrée au service de la Ville de Vendeuve, il fut employé comme charcutier-traiteur, tour à tour ouvrier à la charcuterie Collinet, puis au retour de l'armée à la charcuterie Thiebault ensuite pendant 2 ans chez Rousseau, dernier charcutier de la Ville. Depuis 1988, il est directeur de la Lyre Vendeuvoise. A la promotion de juillet 2018, Christian Sergent sera titulaire de la médaille d'argent pour ses 20 ans de service.



René VALETTE est entré au service de la commune en Avril 2008.

Suite à une vague de licenciements économiques chez SIMPA, en Novembre 2007, il a postulé pour intégrer les Services Techniques communaux. En Avril 2008, sa candidature est retenue et il rejoint l'équipe technique.

De par ses connaissances acquises antérieurement, il sera affecté plus spécifiquement à l'atelier mécanique et effectuera l'entretien de tous types de matériels et conduite d'engins spécifiques, et notamment la restauration des anciens tracteurs Vendeuve

Son aptitude à gérer des problèmes émanant de sources diverses l'amèneront entre autres au suivi de la gestion de la station d'épuration en collaboration avec d'autres personnes affectées au service assainissement.

L'équipe municipale leur souhaite à tous les deux une longue et agréable retraite, bien méritée, nul doute que leurs occupations et loisirs annexes sauront compenser le manque de relations humaines qui leur étaient chers.



Cadre de vie

La redynamisation de notre bourg

La municipalité a souhaité déposer un dossier dans le cadre du dispositif Bourg Structurant en Milieu Rural proposé par le Conseil Régional Grand Est. Ce dispositif proposé à certaines communes permet d'obtenir 500 000 € de subventions. Pour les obtenir, il est nécessaire de produire une étude comprenant un diagnostic, une stratégie de redynamisation du bourg et un plan d'actions.

Près de 30 actions ont été identifiées selon 4 axes :

- Rendre attractif le Coeur de vie par la mise en valeur d'un patrimoine naturel, bâti et historique de qualité.
- Bien vivre et inviter de nouvelles familles à partager un cadre de vie renouvelé.
- Relancer une activité économique diversifiée en liaison avec l'intercommunalité.
- Repenser et/ou inventer les mobilités pour s'adapter au changement climatique.

Cette étude qui a débuté en septembre 2017 sera prochainement remise au Conseil Régional. Réalisée avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires, elle a associé plusieurs partenaires :

- La maison pour tous
- Les amis du Parc Le PNRFO



- La Communauté de Communes
- Le Conseil Régional

Elle a été aussi l'occasion de mettre en oeuvre une participation citoyenne, avec notamment la consultation d'élèves de l'école primaire Pierre et Marie Curie, du collège Nicolas Bourbon et des habitants de la commune par l'intermédiaire d'une réunion publique et d'ateliers thématiques organisées en partenariat avec la Maison pour tous.

Il ne reste qu'à concrétiser progressivement ce travail en passant à l'action.





Cadre de vie

Les premières caméras installées

La commune de Vendevre sur Barse fait face à des incivilités et des dégradations qui au-delà des dépenses imprévues de réparation dans le budget communal, entraîne des désagréments pour les riverains qui les subissent. C'est pourquoi, le conseil municipal fin 2017 a validé l'installation des 2 premières caméras. Celles-ci sont installées sur le bâtiment de la future Médiathèque et en face de la restauration scolaire. Elles sont opérationnelles depuis le 1^{er} juin 2018.



Propriétaires de chats, soyez responsables, faites opérer vos animaux !

C'est mignon un chaton, deux chatons mais trois voire 5 ou 6 chats, cela apporte des désagréments pour le voisinage, entre les odeurs des marquages urinaires, les cris en cas de bagarres de territoire et les miaulements en période de reproduction...

La commune a dû faire procéder en 2016, à une campagne de capture et de stérilisation de chats errants qui proliféraient place de la Halle. Cette action a coûté 1800 euros à la collectivité et a donc été financée par les impôts locaux. Elle aurait surtout pu être évitée.

Les propriétaires de chats et surtout de chattes doivent faire opérer leur animal pour éviter qu'ils ne se reproduisent trop vite et les personnes qui sont sensibles aux charmes des chatons ou chats sans maîtres ne devraient pas se laisser attendrir et les nourrir systématiquement. Elles devraient plutôt prendre contact avec le service de Police municipale.

A noter qu'à partir du moment où vous nourrissez un chat errant, il devient votre propriété, vous en avez la responsabilité. Il faut savoir que les félins se reproduisent extrêmement vite. Une chatte peut ainsi avoir 4 portées par an, soit environ 12 chatons chaque année. Au bout de 2 ans, cette première portée peut engendrer jusqu'à 144 félins....





Animations

Les petits Vendevrois avaient répondu présents à la chasse aux oeufs

Le samedi 31 mars 2018, les enfants ont été accueillis dans le parc du château par un magnifique soleil pour la 4^{ème} édition de cette manifestation organisée conjointement par la Commune de Vendevre et le syndicat d'initiative.

Quelques petites modifications avaient été apportées à l'organisation. Parcours spécial pour les plus petits, courses à la cuillère, pêche à la ligne ... L'atelier coloriage a connu un franc succès !

Afin d'offrir une chance à tout le monde, cette année un tirage au sort avait lieu toutes les 1/2 heures



pour faire gagner une entrée au parc NIGLOLAND.

Chaque participant s'est vu remettre un sachet de friandises. L'oeuf en or était récompensé par un moule en chocolat. Pour clore cette matinée festive, un jury constitué des membres du conseil municipal a pu récompenser les 3 gagnants du plus bel oeuf décoré.

La mascotte nous a confié n'avoir jamais eu autant de câlins.

Même M. le Maire n'a pas résisté à faire une petite photo avec Jeannot LAPIN.

Le Tour de France 2017

Le 06 juillet 2017, nous avons eu la chance que le tour de France passe dans notre bourg.

A cette occasion, le foyer d'accueil médicalisé l'Adret, accueillant des adultes autistes, a pu assister au passage, de la caravane publicitaire et des coureurs. Ce moment fut possible, grâce aux Services Techniques de notre commune, qui très gentiment nous ont sécurisé la place du canon.

Nos résidents ont pu de ce fait bénéficier d'un moment festif et agréable.

Le vélo qui avait été installé à l'entrée de la commune au carrefour des routes de Brienne et de Bar-sur-Aube pour le

passage du Tour de France a repris la route. Après la Normandie (Tréauville) où il a été créé, son passage chez nous, le voici parti à la montagne, dans les Alpes. C'est effectivement la commune du Petit Bornand qui l'accueille pour le Tour de France 2018. Peut-être aurons-nous la chance de le voir à la télévision !





Animations

« Les bons bourges » se donnent en spectacle au TFO

Le 19 mai, le Théâtre de la Forêt d'Orient accueillait les comédiens de la compagnie troyenne « Prétexte and Co ». Au programme, **Les bons bourges**, une adaptation de l'oeuvre de René de Obaldia, **Les bons bourgeois**, mise en scène par Patrick Mourez.



Un spectacle rythmé, drôle offert par la compagnie troyenne « Prétexte ans Co ».

Situations cocasses et jeux de mots ont jalonné cette représentation théâtrale très drôle et de grande qualité centrée sur une satire sociale, à la façon de Molière. Les comédiens ont livré d'excellentes prestations soulignées par une mise en scène très rythmée ! Quelle chance pour

Vendeuvre de bénéficier du théâtre de la rue Boutiot !

Un spectacle rythmé, drôle offert par la compagnie troyenne « Prétexte ans Co ».

Amicale des tracteurs : recherche de documents

L'assemblée générale de l'Amicale des tracteurs Vendeuvre a décidé lors de son assemblée générale 2018 de faire à nouveau en 2019 son assemblée générale à Vendeuvre.

La mairie se charge de recueillir toutes ces informations et documents, lesquels seront rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais.

L'argument qui a été avancé a été la mise à disposition d'une zone au sein du site Val de Barse incluant la « Cathédrale », lieu de naissance des machines à vapeur « Protte » et ensuite les tracteurs.

Afin de donner plus d'intérêt à cette manifestation, une randonnée des tracteurs anciens sera organisée comme par le passé, et en complément l'association envisage de préparer des panneaux relatant l'histoire de ce site.

Pour ce faire, l'association souhaite recueillir en prêt des témoignages et documents que pourraient fournir d'anciens employés des Etablissements Vendeuvre, voire de la part d'autres personnes.



Festivités du 14 juillet

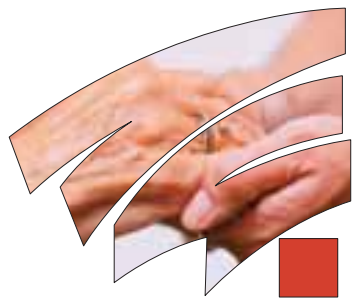
Le 13 juillet au soir comme chaque année aura lieu la traditionnelle retraite aux flambeaux. Nous vous attendons nombreux à la tombée de la nuit dans le square derrière la mairie. Le Syndicat d'Initiative organise son traditionnel vide grenier du 14 juillet dans le Parc du Château de 7h00 à 19h00. Plus d'une centaine d'exposants seront au rendez-vous.

Pour tous renseignements et inscriptions deux numéros de téléphone sont à votre disposition :

- 03.25.41.30.20, heures de bureau.
- 06.32.53.72.12, heures repas
- Email : si.vendeuvre@orange.fr.

Et cette année, l'après-midi, vos enfants pourront s'amuser sur les différentes structures gonflables (bubbles foot, baby foot humain pour les +12 ans, toboggan requin, parcours ile aux trésors, parcours des lutins, attrape mouche pour les plus petits) et une nouveauté le EXTREM JUMP pour faire des sauts à 5 et 8m de haut.





Solidarité



Le « coin des épices »

Le projet d'épicerie solidaire, porté par le Secours Catholique et soutenu par la municipalité, le conseil départemental, la MSA, la MPT centre social, a vu le jour après de nombreux mois de travail d'équipe.

La rénovation des locaux a été financée par la municipalité avec une participation du Secours Catholique. Les agents des services techniques ont travaillé plusieurs semaines pour faire de cet espace un lieu agréable et convivial. Le mobilier du magasin a été confectionné par les résidents du foyer de vie Le Domaine de Mantenay. Prochainement, les murs extérieurs se verront restaurés.

Le jeudi 17 mai, la boutique « Coin des épices », située au 59 Grande Rue, a ouvert ses portes à la clientèle. Mme Abrioux, responsable, tient à rappeler ce qui motive chacun des bénévoles comme elle : permettre à tous de s'approvisionner en produits alimentaires de base et d'hygiène à des prix adaptés aux ressources du foyer. Ainsi, le magasin est ouvert à tous et chacun règle le montant de ses achats. Pour les familles qui, malheureusement, ont des petits revenus et souhaitent bénéficier d'un tarif adapté, un dossier d'inscription est à renseigner lors de la permanence le jeudi de 9H30 à 12H00. Une commission se réunit



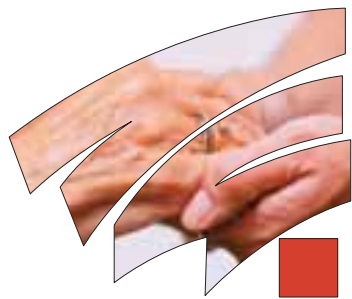
pour étudier chaque dossier et proposer un abattement proportionnel aux ressources du foyer et un objectif à atteindre grâce aux économies réalisées avec cette réduction de la facture. Les produits proposés sont achetés au magasin Bi1, sur le marché (SARL St Pierre) ou à des fermes (ferme de la Vallée, la Belle Eveillée) avec dans certains cas un prix réduit. Des particuliers sensibles aux besoins de chacun font des dons alimentaires dans son projet.

Les premières ouvertures se sont déroulées dans la bonne humeur.

Les bénévoles étaient présents pour animer ces temps d'ouverture et offrir aux clients un moment agréable autour d'un café ou même de jeux pour les enfants. De nouveaux bénévoles sont arrivés mettant leurs compétences aux services des personnes présentes. Les clients arrivent peu à peu, ils peuvent profiter des prix bas ou des produits locaux et biologiques. Une journée « portes ouvertes » a eu lieu le vendredi 29 juin.

 Le « COIN DES EPICES » UN ESPACE DE VENTE ET DE RENCONTRES, POUR TOUS, DANS UN ESPRIT CONVIVAL.





Solidarité

Tempête du 29 avril 2018 : Des dégâts importants mais un miracle au niveau humain



Le dimanche 29 avril, en fin d'après-midi, un vent violent, une tornade traverse Vendevre. L'entrée de la commune en direction de Barsur Seine est touchée, l'extrémité du parc du château et le secteur partant du Bourgetet jusqu'à la zone d'activité Bellevue.

Quand le vent s'arrête, les personnes durement éprouvées sortent de leur maison et constatent les dégâts. Des toits ont perdu leurs tuiles ou se sont vus percutés par des tôles provenant d'autres bâtiments. Les abris de jardin sont éventrés, les arbres sont déracinés ou décapités, les jeux extérieurs des enfants se sont envolés, ... un vrai désastre pour certains. Pourtant, nous devons prendre conscience que ce déchainement climatique aurait pu être un drame, le bâtiment de l'entreprise Nodimat est effondré et par chance en ce dimanche aucun employé n'était présent sur le site. Les bâtiments et véhicules des entreprises STSI et Baroclean ont également été fortement impactés par la tornade.

Des adjoints et des conseillers municipaux présents à Vendevre à ce moment ont immédiatement pris les choses en main à l'appel des secours (pompiers notamment) et ont coordonné les opérations pour joindre les responsables des entreprises mais aussi les services nécessaires (services municipaux,

société de gardiennage...) pour sécuriser les lieux dangereux. Etaient également présents le soir même ou dès le lendemain, les directeur et directeur adjoint de la Communauté de Communes de Vendevre Soulaines qui gère dorénavant les zones d'activités. Deux familles ont dû être relogées par la municipalité car leur domicile n'était plus habitable. Spontanément, un responsable du service de la Croix Rouge, habitant de Vendevre, est venu proposer l'intervention des bénévoles de son association. Ainsi, les lundi et mardi, 17 personnes de la Croix Rouge sont allés frapper à la porte des maisons des secteurs touchés pour connaître leurs besoins ou tout simplement parler de cet événement traumatisant ou encore aider au nettoyage. Un accueil était également assuré à la salle de La Source.

Concernant la zone d'activité, les responsables de l'entreprise Nodimat ont pu trouver refuge dans une salle de la mairie annexe pour se réunir et même un espace dans le site de Rives de Barse de la Communauté de communes pour reprendre leur activité au plus tôt si ça s'avère possible.

Depuis, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec la Croix Rouge pour permettre une intervention de leurs bénévoles dans de telles situations.

Le chèque énergie : un nouvel outil de lutte contre la précarité énergétique



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Il a pour but d'aider environ 4 millions de ménages à payer leurs factures d'énergie ainsi que, le cas échéant, des travaux de rénovation énergétique.

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources, sur la base de la déclaration de revenus que les ménages réalisent chaque année auprès des services fiscaux. Il a été adressé automatiquement à chaque ménage éligible par courrier, entre la fin mars et la fin avril.

Il permet de régler tous les types de dépenses d'énergie : les factures des fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.) ; les charges de chauffage incluses dans les redevances de logements-foyers conventionnés à l'APL ; certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement, réalisées par un professionnel certifié (accès à la liste des dépenses éligibles : <http://renovation-info-service.gouv.fr>) Tous ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie. Pour régler ces dépenses, les bénéficiaires peuvent : remettre directement leur chèque énergie au professionnel concerné qui en déduit le montant de la facture ou de la redevance ; utiliser leur chèque énergie en ligne sur le portail www.chèqueenergie.gouv.fr (pour les fournisseurs qui proposent cette fonctionnalité).

Attention, aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. Les usagers ne doivent donc en aucun cas communiquer leurs informations bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur fournir le chèque énergie. Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site :

<https://www.chèqueenergie.gouv.fr>





Développement durable



Opération de recyclage solidaire avec la Brigade « La Main Verte »

Delphine Derré est à l'initiative d'une opération de collecte de déchets non-recyclables en partenariat avec la société TerraCycle. En échange de ses efforts, elle récolte des fonds pour des associations locales.

Delphine participe à un programme de recyclage de déchets difficilement recyclables, en partenariat avec TerraCycle, entreprise spécialisée dans le traitement des déchets non recyclés par les filières de tri conventionnelles.

Particulièrement engagée sur le plan écologique, Delphine a créé la brigade « La Main Verte » en 2015 et elle a reçu le soutien du magasin bi1 pour l'installation de ses boîtes de collecte. Les collectes concernent les emballages de biscuits dans le cadre du programme Saint Michel, les emballages de Pain de mie et des viennoiseries de toutes marques en partenariat avec Harrys, les emballages de produits d'entretiens et désodorisants dans le cadre du programme Febreze, les recharges de lessive liquide avec l'Arbre Vert, les capsules de la marque Lipton et les instruments d'écriture avec Bic. Sont également acceptés les capsules de café de la marque Tassimo ainsi que

les gourdes de compote de toutes marques.

Vous trouverez également une collecte des BOUCHONS en LIÈGE au profit de l'association Les Etincelles de Loucas. Cette collecte contribue à la gestion du liège et va permettre de contribuer au financement des thérapies de Loucas.

Delphine Derré à l'initiative de cette opération de collecte commente : « Nous sommes très heureux d'offrir aux habitants de Vendevre-sur-Barse et des alentours une solution de recyclage pour des déchets non recyclables. En plus d'être écologique, cette opération est solidaire puisque nous avons pu reverser l'année dernière plus de 900 € à des associations locales et l'école Pierre et Marie Curie a pu récolter 80 € suite aux envois des instruments d'écriture. Nous avons également mis un place un système d'étiquetage dans les rayons du magasin, destiné à indiquer aux consommateurs quels produits sont acceptés dans les programmes de TerraCycle, pour les encourager à participer ce programme. Nous avons un petit slogan : « J'aime ma planète, je la respecte, je collecte ! » qui est en

adéquation avec les engagements du magasin : « Bien agir pour la planète ».

Chaque type de déchet est recyclé selon un processus mis au point par TerraCycle. Les produits d'entretiens et désodorisants, collectés dans le cadre du programme Febreze, sont par exemple triés par type de plastique, broyés en paillettes, lavés, rincés puis séchés. Ces paillettes sont ensuite fondues pour former des joncs qui sont découpés en petites granules. Celles-ci seront utilisées comme matières premières par des usines pour fabriquer de nouveaux objets en plastique comme des bancs ou aires de jeux.

Les habitants de Vendevre-sur-Barse et des alentours, sont invités à venir déposer leurs déchets dans les boîtes de collectes qui sont disposées dans le hall du magasin. Des guides y sont à leur disposition pour les aider dans leurs différentes collectes. Des boîtes de collecte sont aussi installées à La Maison Pour Tous, Mag'élec, l'école Pierre et Marie Curie.

Vous pouvez suivre La Main Verte sur la page Facebook : « Les Collectes de La Main Verte ».





Développement durable

Le fleurissement de la commune



C'est un travail important réalisé par les services techniques de la commune tous les ans. Cela nécessite de la préparation, de l'imagination et un entretien régulier. Si la commune a acheté 3 500 plants de fleurs annuels, les services techniques ont aussi produit 500 plants de dahlias et de cannas. Pour cette année, il n'est pas prévu de thème particulier, mais vous pouvez déjà contempler l'insigne des tracteurs Vendevre sur un parterre au croisement des routes départementales 619 et 443, en venant de Bar sur Aube.



Soucieux du respect de l'environnement, les services techniques mettent en oeuvre toute une série de techniques permettant de gérer l'eau de manière économe. Le broyage des végétaux issus des tailles par exemple permet de « pailler » le sol. Cela a un double effet, le maintien de l'eau en limitant le phénomène d'évapotranspiration

et l'absence de mauvaises herbes. Pour certains massifs un arrosage au goutte à goutte couplé à des programmeurs permet d'apporter la quantité juste suffisante à la plante.

Le 26 juillet prochain, dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris », le Jury régional visitera la commune, notre objectif, conserver nos trois fleurs.

L'acquisition de matériel 0 phyto

Nous l'avons déjà évoqué, la réglementation a évolué et nous devons mettre en oeuvre de nouvelles solutions pour désherber les espaces publics de la commune.

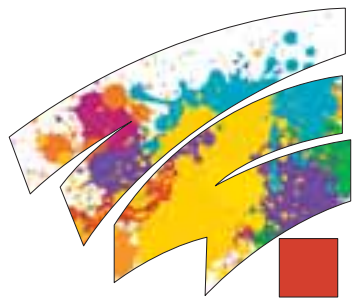
Après une étude de la situation menée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, les services techniques de la commune ont testé plusieurs matériels répondant à la demande, avec des caractéristiques et des contraintes d'utilisation différentes. Le choix s'est porté sur une machine à vapeur permettant le désherbage thermique d'un coût de 25 892 HT subventionnés à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Grâce à un jet de vapeur envoyé sous pression, les tissus des plantes en croissance sont brûlés et la germination des graines dans les premières couches du sol est stoppée. Cela nécessite tout

de même plusieurs passages et aux agents techniques une adaptation à ce nouvel outil, tant au point de vue vitesse que largeur de traitement. La rapidité de traitement des surfaces à désherber n'étant pas la même qu'auparavant, un choix dans les emplacements à traiter sera réalisé et

d'autres solutions techniques pourront être étudiées afin de compléter le travail réalisé avec cette machine.





Culture

« Riton le facteur et son chien Marcel... en tournée »

de C. Moriat aux éditions Le Pythagore vient de paraître.

Après sa saga des « Popaul », Christian Moriat, nous propose son dernier roman « Riton le facteur et son chien Marcel... ». Contrairement à sa première série où l'émotion le disputait à l'humour, cette fois, c'est cent pour cent « rigolade » ; avec un préposé qui effectue sa tournée dans les rues de Vendevre.

Comme Fernandel, où Don Camillo s'entretient avec les instances

supérieures, Riton, lui, communique avec son chien Marcel. Et quand on dit d'un animal qu'il ne lui manque que la parole, ce dernier l'a, assurément. Même qu'il n'a pas sa langue dans sa poche et qu'il a du répondant. Nous sommes dans les années 50-60 et la tournée est prétexte à rencontres, avec des autochtones hauts en couleur, comme il en existait autrefois à la campagne. Il rend notamment de menus services à ses usagers et participe activement à la vie du village, comme par exemple, « monter la garde » devant l'alambic du



brandevinier ambulant, installé dans une grange du pré Saint-Georges.

« Riton le facteur et son chien Marcel... » est en vente à la Maison de la Presse, 50 Grande Rue.

Saint Victor en musique

A l'occasion du festival Saint Victor en musique, des navettes gratuites sont mises en place selon les horaires suivants.

FESTIVAL SAINT VICTOR EN MUSIQUE
SAMEDI 7 JUILLET 2018

HORAIRE DE PASSAGE DES BUS

Bus 1

Domicile	Départ	Retour
La Villeneuve-au-Chêne	15h00	2h55
Vendevre-sur-Barse	15h15	2h40
Vauchonvilliers	15h25	2h30
Amance	15h30	2h25
La Rothière	15h40	2h15
Petit-Mesnil	15h45	2h10
Chaumesnil	15h50	2h05
Domaine Saint Victor		
Soulaines Dhuis	15h55	2h00

Bus 2

Domicile	Départ	Retour
Beurey	15h00	3h05
Puits et Nuisement	15h05	3h00
Vendevre-sur-Barse	15h15	2h50
Magny Fouchard	15h22	2h43
Dolancourt	15h35	2h30
Bossancourt	15h40	2h25
Trannes	15h45	2h20
La Rothière	15h50	2h15
Petit-Mesnil	15h55	2h10
Chaumesnil	16h00	2h05
Domaine Saint Victor		
Soulaines Dhuis	16h05	2h00

A noter que seules les personnes qui ont pris la navette pour se rendre au festival peuvent la prendre pour en revenir. Un ticket sera remis à chaque voyageur à l'aller. Pour ceux dont l'amplitude des bus serait trop importante, un système de covoiturage est mis en place à l'accueil de la mairie de Vendevre. Si vous avez des places disponibles dans votre voiture ou que vous recherchez une voiture pour vous emmener sur site, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie.



OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Les travaux engagés, pour réhabiliter le bâtiment acheté par la commune rue du pont Chevallier, ont pris beaucoup de retard. Nous espérons une ouverture pour la rentrée scolaire de septembre. Les locaux ne suffisent pas pour offrir à la population un service de qualité ainsi le conseil municipal a travaillé au recrutement d'un salarié, diplômé de la filière culture pour organiser le fonctionnement de cette structure. Nous espérons accueillir une belle équipe de bénévoles pour développer de nombreux projets et offrir un accueil du public plus important. Mme Frédérique Huét prendra son poste de responsable de médiathèque le 1er juillet. Un grand travail l'attend puisqu'elle devra, avant l'ouverture, réaliser un désherbage des collections actuelles, une sélection des nouvelles collections, la rédaction du projet d'établissement et l'organisation des animations à prévoir dans les mois à venir. Dans l'attente, la bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels. Nous remercions chaleureusement Mme Grados Dominique qui, bénévolement, pendant toutes ces années, a permis de maintenir l'ouverture au public de cette structure.



Une réunion de présentation aura lieu à la mairie le mercredi 3 juillet 2018 à 15h30. Toutes les personnes qui souhaitent s'investir en tant que bénévoles dans ce projet seront les bienvenues.



Brèves

Cet été, la MPT-CS vous emmène en voyage...

L'accueil de loisirs part à la découverte du monde !



Du 09 au 13/07

EN ROUTE POUR L'AVENTURE!!!



Les après-midis & soirée en famille

Mercredi 4 Juillet de 13h30 à 16h30
à l'Accueil de Loisirs • Venez nous aider à préparer la soirée espagnole du 11 Juillet (création de décors, souvenirs, découverte sportive...)

Mercredi 11 Juillet de 13h30 à 16h30
à la MPT-CS • Atelier cuisine : préparation de plats typiques espagnole
de 17h45 à 21h00 à l'Accueil de Loisirs
Devenez le temps d'une soirée l'ambassadeur d'une région d'Espagne...

Judi 19 Juillet de 13h30 à 16h30
à l'Accueil de Loisirs • Constituez votre équipe de foot pour vivre votre coupe du monde en famille !

Mardi 24 Juillet de 13h30 à 16h30
à l'Accueil de Loisirs
Atelier déco « ASIE »

Mercredi 25 Juillet À partir 20h
Au parc du château
Cinéma en plein air « Demain, tout commence »
Venez pique niquer en famille et relever des défis ludiques
Inscription auprès de Jeanine : 03 25 41 33 30

Du 16 au 20/07

L'AMERIQUE



L'ASIE

Du 23 au 27/07



Du 30/07 au 03/08

1 pays africain
choisi par les
enfants



Les camps



Pêche

9-13 ans
Du 10 au 13/07
à Brienne

Les petits chefs

6-12 ans
Du 16 au 20/07
à Arcis-sur-Aube



Equitation

4-11 ans
Du 23 au 27/07
à Méry-Sur-Seine

ETAT CIVIL

DÉCEMBRE 2017

NAISSANCES

• NOST Louka, Rémi, Sébastien (19/12/2017)

DÉCÈS

• FRANÇOIS Hélène, Lucie Veuve HUSSON (21/12/2017)

JANVIER à MAI 2018

NAISSANCES

• GRAF Cléa (08/02/2018)

• NUNES Lalou, Malika, Nathalie (25/03/2018)

MARIAGES

• AKTAS Adem et ARIKAN Merve (10/02/2018)

DÉCÈS

• LAFILLE Claude, Ernest, Paul (02/01/2018)

• GULLA Catherine (05/01/2018)

• GRANDIDIER Jean, Roger, Robert (14/01/2018)

• MOURRY Andrée, Lucienne, Elisabeth Veuve CHARLES (18/01/2018)

• L'HIVERT Nicole, Henriette, Fernande Veuve SÉKÉLY (19/01/2018)

• DURAND Lucienne, Andrée Veuve CLERGEOT (22/01/2018)

• VERDIN Andrée, Marie, Adèle Veuve VIGNERON (02/02/2018)

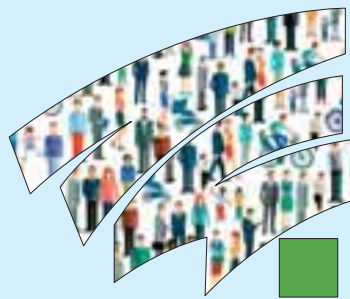
• MICHELOT Pierre, Claude, Jules (18/02/2018)

• COQUERELLE Raymond, Victor (23/02/2018)

• GÖTTLE Anton (10/05/2018)

• CHAMBON Simone, Geneviève veuve CHAUMARD (11/05/2018)

• CHARBONNET Monique, Claire, Suzanne épouse DUMEY (15/05/2018)



Associations

AG 20/04/18

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

La main tendue



Je me présente Lucie Sommer présidente de l'association « la main tendue » sur Vendevre.

J'ai créé cette association en septembre 2017, afin d'aider les familles qui ont un enfant en situation de handicap. Notre but est d'aider financièrement les familles mais également les adultes handicapés en prêtant ou donnant du matériel médical afin qu'ils gardent une certaine autonomie ainsi que l'aide et le soutien dans les démarches administratives. Cette idée m'est venue lors du soutien que j'ai reçu des habitants de Vendevre afin d'acheter un fauteuil pour ma fille qui n'était pas remboursé. Je souhaite aider dans un premier temps les enfants, les adultes de la région vendeuvroise et pourquoi pas un jour s'étendre et aider tous ceux que nous pourrons.

Le handicap n'est pas seulement difficile à vivre mais c'est également un parcours financier et administratif.

Courant juillet, nous organiserons une journée dans le parc du château autour du jeu, de la relaxation, du bien être pour nous faire connaître et également récolter de l'argent pour commencer l'aide que nous souhaitons apporter. Pour cela nous comptons aussi sur vous, sur votre présence, ainsi que sur des sponsors qui voudrait devenir membre de l'association la main tendue.

Un grand merci à vous tous
La présidente de la main tendue
Lucie sommer - 06 66 97 84 68

En ce vendredi soir, s'est tenu l'AG de l'association : peu de monde présent pourtant une vingtaine de personnes avaient été convoquées pour la remise des diplômes de donneurs de sang, seulement 4 lauréats présents.

Sur Vendevre, il y a entre 35 et 40 donneurs réguliers, chiffre dans la norme selon la moyenne nationale, mais il faudrait quand même de nouveaux donneurs. En France alors que l'on plafonne à 11 800 donneurs, il faudrait quand même de nouveaux donneurs et atteindre 18 000 donneurs.

En 2017, il y a eu 8 collectes : 441 personnes présentes et 91 nouveaux donneurs, trouver de nouveaux donneurs

en organisant une animation, pour faire venir du monde (communication spécifique), se tourner vers les entreprises comme le souligne M. Le Maire : « il y a là un potentiel ». Pour susciter le don : prévoir un projet pédagogique civique dans les collèges.

En juin, aura lieu 1 journée nationale du don du sang, prévoir 1 animation pour les remercier.

L'ordre du jour était épuisé, les diplômes distribués, un pot de l'amitié clôtura cette assemblée.



La Lyre Vendeuvroise

La Lyre Vendeuvroise créée en 1887 se compose actuellement d'environ 40 membres dont 20 musiciens.

Les répétitions ont lieu les Samedis de 18H00 à 20H00. Elle participe aux cérémonies de Vendevre et Magny Fouchard, aux différentes manifestations du vendeuvrois (Téléthon, Vide Grenier, marché de Noël, Fête de la musique, concert à la maison de retraite, animation aux écoles...) et organise des rencontres avec d'autres sociétés.

La Lyre possède sa propre école de musique, les cours sont donnés par des professeurs bénévoles (Christian, Chrystèle, Valentin et Bruno), les samedis de 13h00 à 18h00.

Les enseignements proposés sont :

- Eveil Musical pour les 4/5 ans (moyens/grands) avec un minimum de 8 élèves),
- Initiation Musicale pour les 5/6 ans (grands),
- Solfège,



- Saxophone Soprano, Alto, Ténor et Baryton,
- Percussion, Batterie et Xylophone,
- Cornet, Bugle et Basse.

Les inscriptions pour l'année 2018-2019, se feront les samedis 8 et 22 septembre 2018 de 16h00 à 18h00, salle des répétitions de la Lyre, mairie annexe de Vendevre. Si vous souhaitez nous rejoindre ou si vous souhaitez avoir plus d'informations, alors n'hésitez pas à contacter M. ou Mme SERGENT Christian au 03 25 41 44 80. Vous pouvez également consulter notre page Facebook.

Les archers du Val de Barse et le Tir du Roy

Le 25 mars 2018, les archers du Val de Barse ont tiré pour élire Le Roy (Aurélien CAROUGEAT), le Dauphin (Sébastien JOUARY) et le Prince (Antonin DEMAIRE) Vous trouverez sur le site internet :

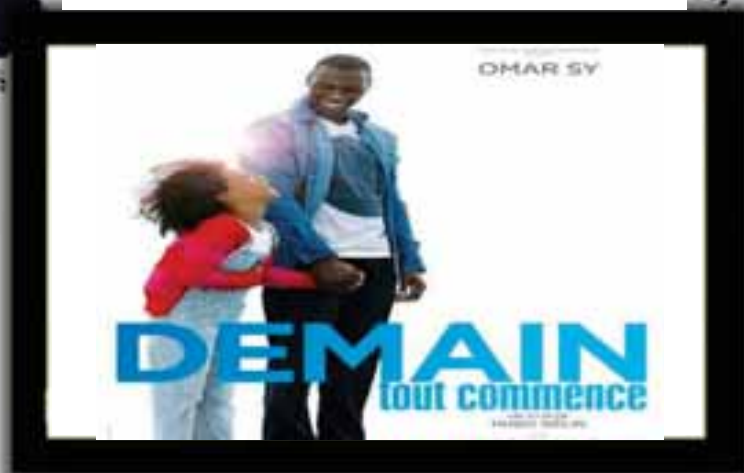
www.archers-val-de-barse.fr

dans la rubrique «actualités» et «presses», le résumé de nos derniers événements.



Inémas en plein air

Une comédie
familiale et émouvante



Emmenez vos chaises longues

G
R
A
T
U
I
T

25/07/18

au parc du château

ou au Cosec si mauvaises conditions météo

Dès 20h00 : Venez pique niquer en famille
(possibilité barbecue) et relever des défis ludiques

22h00 : Projection du film



Trait d'Union Maison Pour Tous—Centre Social
49 rue Suchetet 10140 VENDELVRE SUR BARSE
03 25 41 33 30; mpctcs.vendeuvre@wanadoo.fr

